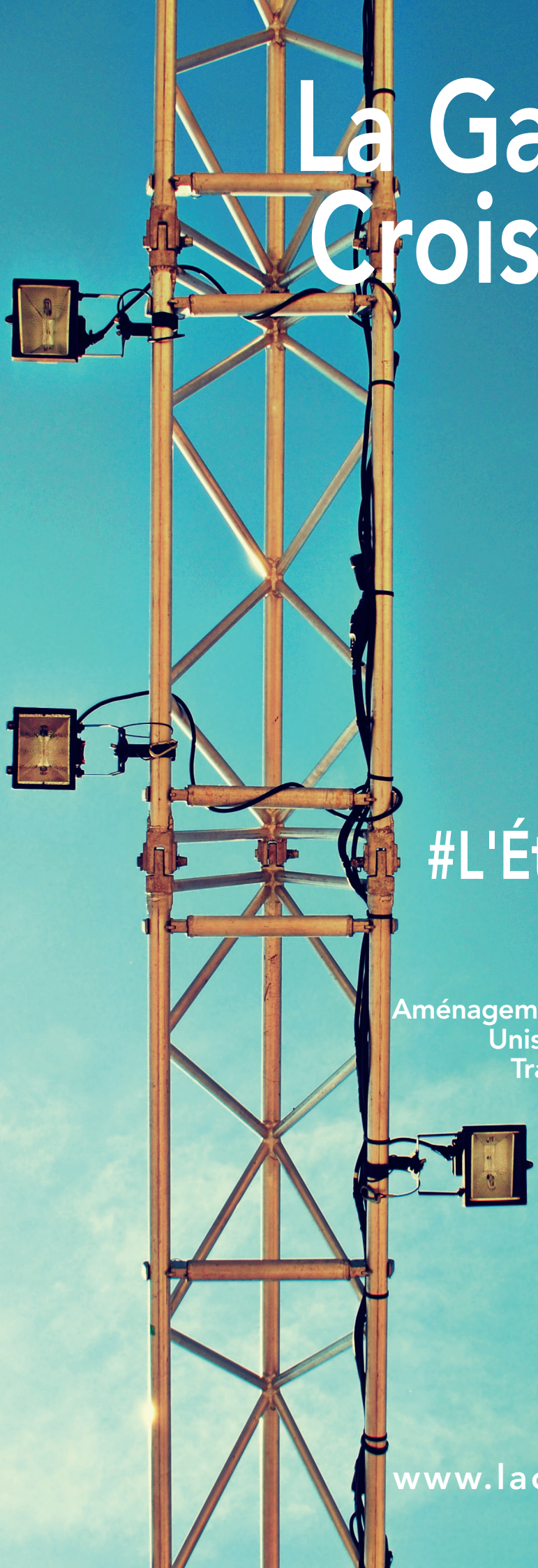
La Gazette Croisienne

N°77



Magazine de la commune de La Croix Valmer - Été 2022

#L'Été Croisien

Budget 2022
Signalétique
Stationnement
Aménagements Frédéric Mistral
Unissons nos différences
Transition énergétique
Villa Louise
...

www.lacroixvalmer.fr

03 **L'Été Croisien**
Les Anches d'Azur
Soirées d'été
Sports
Culture...

12 **Développement durable**
Autoconsommation collective
Éclairage public
Rue Frédéric Mistral

16 **Biodiversité**
Tortue Hermann

18 **Domaine public**
Nouvelle signalétique
Stationnement payant

20 **Tourisme**
Navette estivale
Taxe de séjour
Consignes de plage
Les Anches d'Azur

21 **Communauté de communes**
En balade

22 **Budget 2022**
Communication déchets

23 **Social**
Unissons nos différences

24 **Souvenirs souvenirs**
Villa Louise

26 **Parole à la majorité**

27 **Parole à l'opposition**

28 **L'Insta à La Croix Valmer**

29 **Infos pratiques**
Marchés estivaux
Campagnes de communication

31 **État civil**

Directeur de publication : Bernard Jobert
Rédaction : Christine Maigret, Bruno Quivy, Brigitte Pineau-Rinaudo
Conception graphique : Christine Maigret
Photos : ©JulienVisconti (couverture) - ©servicecommunication
Impression : Photoffset - Papier et imprimerie labélisés - 4500 ex.
Dépôt légal Juin 2022 - Mairie La Croix Valmer 102 rue Louis Martin
83420 La Croix Valmer Service communication : 04 94 55 13 07



Chers amis Croisiens,
Chers amis visiteurs,

L'été est de retour et avec lui une nouvelle saison qui va rythmer notre commune jusqu'à l'automne. Un été dont nous voulons tous profiter pleinement, après deux années particulières, où l'épidémie de Covid19 nous avait contraints à réduire bon nombre d'animations.
Cette année, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine, les festivités seront nombreuses et il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et tous les budgets.
La Croix Valmer demeure une station touristique balnéaire à la fois populaire et de qualité, offrant une vraie diversité dans l'offre de services et d'équipements touristiques. La preuve, les touristes qui viennent du monde entier passer leurs vacances chez nous sont très différents, qu'ils soient là en famille, en duo, en solo, amateurs de camping ou fans des hôtels de luxe… Chacun y trouve son compte et c'est toute la richesse de La Croix Valmer, où nous cultivons une certaine ouverture d'esprit, de bienveillance et de respect des différences.
Cet été encore, je vous invite à la prudence lors de vos sorties en mer, sur la route, dans vos activités de loisirs, pour que votre été ne soit pas gâché par des accidents. Notre police municipale veille, nos sauveteurs sont en poste sur les plages, nos pompiers sont prêts à intervenir et la gendarmerie nationale est renforcée pour assurer la sécurité publique. Je leur souhaite à tous d'être le moins sollicité possible.
Quant à vous, amis croisiens ou visiteurs, profitez à fond de l'été à La Croix Valmer, où il est impossible de s'ennuyer tant les activités proposées sont variées et nombreuses. Notre offre va encore se renforcer dans les années à venir avec, par exemple, l'ouverture plus large de la piscine hors saison ou encore le réaménagement du cœur de village pour y venir plus souvent et dans un environnement agréable et propice au shopping et à la détente.
Mais soyez rassurés : l'identité de La Croix Valmer, notre ADN, qui fait de la commune une destination où il fait bon vivre, travailler et se reposer, restera la même, un bijou au centre d'un écrin vert et ensoleillé qu'il fait bon préserver !
Bonne saison et bonnes vacances à tous !

Bernard Jobert,
Maire de La Croix Valmer
Vice-président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez



L'Été Croisien

Les festivités sont de retour avec l'annonce de grands rendez-vous : le Festival "Les Anches d'Azur", les "Soirées d'été", les visites libres et commentées, les rencontres sportives...

25e Festival "Les Anches d'Azur"

Il est LE rendez-vous des amoureux des instruments à vent ! Chacun peut écouter librement en soirées de gala et scènes ouvertes, sur les places du centre du village et les plages, des répertoires variés, durant plusieurs jours. Les ensembles sont sous forme orchestrale ou plus intimiste, venant, à l'international, des quatre coins du monde.
La nouvelle édition invite l'Autriche, la République Tchèque, la Slovénie et le Canada, du 30 juin au 03 juillet 2022.

















Jeudi 30 juin 2022

21h - Forum Constantin - Concert de Gala

Orchestre symphonique des jeunes du conservatoire Tulln Vienne - Autriche
Sous la direction de Hans Peter Manser

Vendredi 01 juillet 2022

21h - Forum Constantin - Concert de Gala

Orchestre symphonique du conservatoire supérieur de Prague - République Tchèque
Sous la direction de Miriam Němcová

Samedi 02 juillet 2022

11h - Parvis de la Bibliothèque

Orchestre symphonique des jeunes du conservatoire Tulln Vienne - Autriche
Sous la direction de Hans Peter Manser

11h - Plage Débarquement

Academy Symphonic Orchestra Cantabile - Slovenie (Wind & brass)
Sous la direction de Marjan Grdadolnik

11h - Forum René Rinaudo

Orchestre symphonique du conservatoire supérieur de Prague - République Tchèque
Sous la direction de Miriam Němcová

21h - Forum Constantin - Concert de Gala

Ensemble musical Ruine-Babines Québec - Canada
Sous la direction de François Dorion

Dimanche 03 juillet 2022

11h - Place de la Fontaine

Academy Symphonic Orchestra Cantabile - Slovenie (Wind & brass)
Sous la direction de Marjan Grdadolnik

11h - Plage Débarquement

Orchestre symphonique du conservatoire supérieur de Prague - République Tchèque
Sous la direction de Miriam Němcová

11h - Forum René Rinaudo

Orchestre symphonique des jeunes du conservatoire Tulln Vienne - Autriche
Sous la direction de Hans Peter Manser

18h30 - Place de la Fontaine - Ensemble musical de La Croix Valmer

Sous la direction de Jean-Luc Wastable

21h - Forum Constantin - Concert de Gala

Academy Symphonic Orchestra Cantabile (Wind & brass)
& Academy Mixed Choir Adoramus - Slovenie
Sous la direction de Marjan Grdadolnik

Licences 1-1086377 ,1-1086374 ,1-1086375 ,1-1086376 ,2-1086387 ,3-1086388 - Ne pas jeter sur la voie public



Juillet

Mercredi 06
Spectacle chanson française "2L2M"
21h - Forum Constantin
Gratuit.
4 artistes varois se croisent sur scène autour de leur répertoire et celui de la Chanson Française. Leone Paz, Manu Lefebvre, Michel Deshays et Lisa Angell auront le plaisir d'accueillir en plus leurs invités pour un spectacle musical original, spécialement créé pour La Croix Valmer.

Jeudi 07
Groupe déambulatoire / Close-up Magie
19h30 - Plage du Débarquement
Gratuit

Lundi 11
Groupe déambulatoire / Close-up Magie
18h30 - rue Louis Martin. Gratuit

Mercredi 13
Anchoïade / Repas portugais
Bal public / Petite restauration
19h - Centre du village
Organisés avec Esperança et l'A.C.T.A.

Jeudi 14
Bal public avec D.J.
21h - Plage du Débarquement. Gratuit

Lundi 18
Journée de sensibilisation "Protégeons nos vies et notre environnement"
10h - Plage du Débarquement
Organisé par le service Développement durable : 04 94 55 13 13.
Groupe déambulatoire / Bar à vinyles
18h30 - rue Louis Martin. Gratuit

Mercredi 20
Spectacle Chanson française "Salut les souvenirs"
21h - Forum Constantin. Gratuit
Hommage à la Chanson Française des années 60 aux années 80 pour chanter en choeur tous les refrains dans une grande fête intergénérationnelle.

Jeudi 21
Gonflables / Jongleur / Echassier...
19h30 - Plage du Débarquement. Gratuit

Lundi 25
Groupe déambulatoire / Jongleur Echassier...
18h30 - rue Louis Martin. Gratuit

Jeudi 28
Gonflables / Ventriloque
19h30 - Plage du Débarquement
Gratuit

Août

Lundi 01
Groupe déambulatoire / Close-up Magie
18h30 - rue Louis Martin. Gratuit

Jeudi 04
Gonflables / Jongleur / Echassier...
19h30 - Plage du Débarquement. Gratuit

Lundi 08
Groupe déambulatoire / Bar à vinyles
18h30 - rue Louis Martin. Gratuit

Mercredi 10
Spectacle chanson française "2L2M"
21h - Forum Constantin. Gratuit
4 artistes varois se croisent sur scène autour de leur répertoire et celui de la Chanson Française. Leone Paz, Manu Lefebvre, Michel Deshays et Lisa Angell auront le plaisir d'accueillir en plus leurs invités pour un spectacle musical original, spécialement créé pour La Croix Valmer

Jeudi 11 au Samedi 13
Festival du cinéma d'été en plein air
21h - Forum Constantin. Gratuit

Jeudi 11
Gonflables / Close-up / Magie
19h30 - Plage du Débarquement. Gratuit

Lundi 15
Cérémonie commémorative "Débarquement de Provence"
Square du souvenir

Bal public avec D.J.
21h - Plage du Débarquement. Gratuit

Mecredi 17
Spectacle musical "Nos talents Croisiens"
21h - Forum Constantin. Gratuit

Jeudi 18
Gonflables
19h30 - Plage du Débarquement. Gratuit

Dimanche 21
Vide-greniers
10h - Parvis de l'église
Organisé par les Amis de La Croix Valmer : 06 65 08 56 75.

Lundi 22
Journée de sensibilisation "Protégeons nos vies et notre environnement"
10h - Plage du Débarquement
Organisé par le service Développement durable : 04 94 55 13 13.
Groupe déambulatoire / Jongleur Echassier...
18h30 - Centre du village. Gratuit

Jeudi 25
Gonflables / Close-up / Magie
19h30 - Plage du Débarquement
Gratuit



Jusqu'au 08/09 - Marché artisanal nocturne
16h - rue Louis Martin et parvis de la bibliothèque
Informations : 04 94 55 13 13.

Des navettes gratuites circulent pour se rendre aux différents spectacles. Circuits et horaires disponibles à l'office de tourisme : 04 94 55 12 12.





L'enfant au cœur de notre village

DU 7 AU 19 JUIN 2022 À LA CROIX VALMER

Du mardi 7 juin au vendredi 17 juin
Pôle Enfance

Programme d'activités proposé par le Pôle enfance de La Croix Valmer sur le temps scolaire, de la maternelle aux collégiens. Thème "L'art et l'expression"

Mercredi 08 juin
Plage de Sylvabelle

Journée développement durable et découverte des espaces maritimes animée par le service environnement en partenariat avec le centre de Loisirs et l'IME Sylvabelle de La Croix Valmer
Le matin, ramassage d'objets sur la plage, pique-nique, suivi d'une après-midi créative sur le thème du Land-Art
Ouvert au public sous la responsabilité des parents

Samedi 11 juin
Centre ville

10h30 • Flash Mob - dress code dégradé de bleu/vert. Mur d'expression

11h • Discours officiel de lancement de l'évènement et de la saison estivale par Monsieur le Maire
Inauguration des décorations de la rue Louis Martin, suivi d'un apéritif sur le parvis de la Bibliothèque

Mercredi 15 juin
Pôle Enfance

Ateliers créatifs autour de l'art et l'expression
15h30 - Ateliers créatifs, Truck Montessori, Bibliothèque municipale, mur d'expression LAEP "dessine-moi des étoiles", *ouvert au public sous la responsabilité des parents*

Samedi 18 juin et dimanche 19 juin 2022
"La Fête au cœur de notre village"

Décoration du village, manèges, trampolines, laser game, ambiance musicale...

Samedi 18 juin

8h30 - 12h • "Le grand Déballage" Vide grenier organisé par les associations croisiennes - *Centre Ville*

11h • Cérémonie d'appel du Général de Gaulle - Square du Souvenir

12h • Cérémonie d'ouverture officielle du week-end festif par Monsieur le Maire - *Parvis de la Mairie*

12h30 • Sardinade organisée par le COSEC - Ambiance musicale animée par le groupe D'Stress - *Place Foisy*

18h • Animation musicale en déambulation - *Centre Ville*

19h • Grillades "Poulets à la Portugaise" organisée par l'association Esperança - *Place Foisy*

20h • Soirée "Années 80" animée par DJ GREG - *Place Foisy*

Dimanche 19 juin

Toute la matinée • Marché provençal et fête foraine - *Centre Ville*

11h • Messe en présence de l'Ensemble Musical Croisen - *Paroisse Quartier de l'église*

Attention : Programme sous réserve de modifications. Ne pas jeter sur la voie public.

CENTRE NAUTIQUE
de La Croix Valmer

STAGES

LOCATIONS

CLASSES DE MER

COURS PARTICULIERS







OUVERTURE
Avril à octobre
7 jours/7

Plage du Débarquement - 83420 La Croix Valmer
cedric.patissou@lacroixvalmer.fr
Tél. : 04 94 79 68 01 - 06 48 23 51 04
www.lacroixvalmer.fr / Centre nautique
Desservi par la navette municipale gratuite

CENTRE NAUTIQUE de La Croix Valmer
FFVoile
EFVoile

OUVERTURE 2022 **PISCINE MUNICIPALE**

04/07 > 31/08

nageurs
lundi au vendredi : 12h à 14h

tout public
. lundi au vendredi : 14h30 à 17h45
. samedi : 11h à 17h45
. dimanche : 14h à 18h45

activités

aquabike
. lundi, mercredi, vendredi 18h-18h45
. mardi 9h15-10h

aquatraining
mardi 18h-18h45

aquagym
jeudi, samedi 18h-18h45

entraînement adulte
lundi, jeudi 19h-20h

ENTRÉE GRATUITE TOUTE LA SAISON

Fermeture le 31/08 pour travaux de rénovation
Piscine chauffée 30 C°
Informations : 04 94 79 72 47 / 06 78 01 40 61
www.lacroixvalmer.fr

La Croix Valmer

TRAVERSÉES À LA NAGE

21 JUILLET, 4 ET 19 AOÛT 2022



GIGARO - DÉBARQUEMENT
3,5 KM À 8H
10€ / 12€ JOUR DE COURSE

VERGERON - DÉBARQUEMENT
1,5 KM À 8H30
5€ / 7€ JOUR DE COURSE

Inscriptions : dès le 1er juin sur kms.fr ou sur place de 6h45-7h30
Licence FFN ou certificat médical aptitude pratique de natation en compétition
Départ des navettes depuis le Débarquement : 7h45
Renseignements : service des sports 04 98 11 48 87
Facebook service des sports la croix valmer

KMS

Exposition de l'été

Intitulée "La Croix Valmer a d'incroyables talents", la nouvelle exposition met à nu les capacités de Croisiens s'exprimant autour des arts. Sculpture, peinture, dessin, photographie, musique, littérature, danse, couture, mosaïque, bijoux, scrapbooking, broderie, cinéma... sont dévoilés à travers des extraits sonores, en images, par des objets généreusement prêtés et mis en valeur dans la Villa turquoise, première des résidences "pierres précieuses" de La Côte Dorée.

. Entrée libre du 21/06 AU 30/09/2022 : mardi, vendredi 17h à 19h ; mercredi, jeudi, dimanche 10h30 à 12h30.

. Inauguration : 21/06 à 18h30 Villa turquoise

. Informations : 04 94 55 13 13

Visites villa romaine



L'Association Archéologique Aristide Fabre propose des visites commentées sur les vestiges de la villa romaine de Pardigon 2, édifiée entre 20 et 40 ans après J-C. Elle s'étend sur 3 500 m². Elle fut l'une des plus grandes villas maritimes romaines du littoral gaulois. Ce sont entre 6 000 et 8 000 soldats de la légion d'Octave, neveu de Jules César, qui occupaient les lieux avant d'être remise à un des chefs de cette légion. La villa s'agrandit au fil des années (Ier, IIe puis aux IVe et Ve siècles) pour être récemment mise à nu sur le site de Pardigon.

Rendez-vous devant le site (boulevard Maréchal Juin, proche de la plage du Débarquement).
Informations : 04 94 55 13 13.

. 16 & 30/06 : 9h - . 19 & 26/07 : 9h
. 11 & 23/08 : 9h - . 08/09 : 9h

Agenda trimestriel

Complémentaire des écrans numériques, un nouveau support papier est édité chaque saison par le service communication. Il regroupe les rendez-vous événementiels et tout public exclusivement Croisiens. Les associations peuvent aussi y communiquer leurs rendez-vous festif ou animations. Pour cela, il suffit de s'adresser au service en relation avec les associations ou au service "Manifestations et événementiel".

. Clara Fragata en relation avec les associations : 04 94 55 13 13
. Service événementiel : evenementiel@lacroixvalmer.fr





À la bibliothèque



L'ATELIER PHILO

AVEC

CLAIRE LUCQ

le bonheur

LUNDI 13 JUIN 18H30
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
ATELIER ADULTE

WWW.LACROIXVALMER.FR
09 94 55 11 73

Récréalire

Lectures
Activités pédagogiques
Friandises



Contes d'Asie

Dès 5 ans

Dimanche
12/06/2022
> 10h30

Bibliothèque municipale

Sur inscription :
04 94 55 11 73
www.lacroixvalmer.fr



La Croix Valmer se livre

Olivier Bourdeaut

samedi 25 juin

à 18h - Parvis de la Bibliothèque



Animée par la critique littéraire **Margot Dijkgraaf**. **Suivie d'une discussion** autour des livres, dédicace et apéritif. Réservation au 04 94 55 11 73



Film tiré de son roman "En attendant Bojangles", sorti en début d'année

Une **nouvelle carte de lecteurs** vient d'être éditée aux couleurs contrastées mentionnant ainsi le "Pôle culturel" qui regroupe les activités de la bibliothèque et du service culturel. ecture, les rencontres littéraires, les conférences

PÔLE CULTUREL
LA CROIX VALMER

Organisée par la commune de La Croix Valmer
Avec nos partenaires :

La Croix Valmer, première commune du Var en autoconsommation collective

Alors qu'une dizaine de projets sont en attente de signature dans le Var, la commune de La Croix Valmer se distingue vendredi 29 avril 2022 par la signature d'une convention avec Enedis qui lance officiellement un dispositif d'autoconsommation collective sur sa commune.



La Croix Valmer, ambassadrice

Onze heures, salle des mariages de la mairie de La Croix Valmer, les acteurs sont nombreux à assister à la signature entre Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer, et Nathalie Alexandre, directrice territoriale Var d'Enedis. Étaient présents pour la commune René Carandante 1er adjoint municipal en charge des travaux, Catherine Huraut adjointe municipale en charge du développement durable, Robert Dalmasso adjoint municipal en charge de l'occupation du domaine public, Thierry Jalabert directeur des services techniques, Yann Soyez responsable du centre technique municipal, pour Enedis Nathalie Alexandre Directrice Territoriale du Var, Domenico Rositano interlocuteur privilégié pour la commune, Virginie Tambon relation clients marchés d'affaires spécialisée dans l'autoconsommation, pour l'entreprise Étéra qui a installé le procédé, Laurent Ferret directeur.

Le motif est un dispositif novateur et en pleine croissance qui résulte d'un partage local de l'énergie électrique : l'autoconsommation collective. Bernard Jobert, Maire, dit être *"fier de signer cet accord aujourd'hui, de commencer une démarche pour consommer et produire local. Nous appliquons à l'électricité ce que l'on applique déjà au maraîcher."*
À ses côtés, Nathalie Alexandre, directrice pour Enedis, annonce *"accompagner la commune dans ses projets et sur tout ce que vous ferez en matière de sobriété énergétique, énergie renouvelable, mobilité électrique et rénovation qui sont les grands piliers dans la transition écologique. La Croix Valmer est leader sur le Var !"*

Tout partait d'un constat...

Les services techniques ont observé la dégradation du toit du centre technique municipal devant être remplacé. Une



proposition a été retenue *"sans être pharaonique"* précise le maire. Il s'agit d'y installer des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité redistribuée à trois bâtiments municipaux situés au Pôle Enfance, *« lieu gourmand en énergie par les activités qu'il accueille »* explique Thierry Jalabert, directeur des services techniques municipaux.
Le projet, collaboratif, a été initié en 2021 puis mené par un agent du centre technique municipal, Elise Mazoyer. *"Elle a fait preuve de détermination car le projet n'était pas simple"* manifeste Yann Soyez responsable du C.T.M.

En route vers la transition écologique

Suite à l'appartenance de la commune au Parc national de Port-Cros et aux nombreux labels dont elle est dotée (Territoire durable, Agenda 21 local, Station classée tourisme), la commune s'inscrit dans une démarche de développement durable portée par Catherine Huraut, adjointe municipale. Son territoire se veut préservé avec une note particulière : celle d'être vertueuse dans La Défense de la faune et la flore. *"Cette autoconsommation va dans le sens"* exprime l'élue *"comme la réfection de l'éclairage public, le nouveau système de chauffage à bois de la piscine municipale ou la réfection de façade de la maison de retraite."* C'est donc par des projets d'envergure et des slogans lancés par monsieur le maire (*"plus on produit soi-même, moins on dépense d'ailleurs"* ou *"produire local, consommer local"* que La Croix Valmer s'engouffre dans la transition écologique.

Poursuite du renouvellement de l'éclairage public

Peu à peu, les luminaires changent d'aspect sur l'ensemble de la commune avec pour objectif une économie d'énergie.
Pour exemple, deux mâts suffisent depuis 2017 à éclairer l'ensemble du parking Saint-Michel au lieu de 15 candélabres traditionnels. Cette idée, dite "spectaculaire", provient du milieu des spectacles. 2022, le rond-point de la croix de Constantin vient d'en être équipé.
"L'astuce réside dans un ensemble de projecteurs réunis sur un seul mât" explique Thierry Jalabert, directeur des services techniques. *"L'éclairage est précis et va là où le besoin est. La vue est dégagée ; finie la forêt de candélabres. C'est aussi une économie : la consommation était de 450 Watts sur chaque candélabre (qui était au nombre de dix) et passe à 54 Watts pour chaque projecteur, au nombre de dix. L'impact sur les animaux nocturnes est aussi diminué. Enfin, on peut le piloter à distance et décider d'éclairer ou non."*



Itinéraire "fil rouge" rue Frédéric Mistral

Un large cheminement piéton est désormais l'empreinte de la rue Frédéric Mistral. Il est le fil rouge d'une requalification paysagère repensée pour que les habitants et usagers réinvestissent pleinement les lieux en toute sécurité et par des modes de déplacement doux. Retour sur des travaux d'envergure qui ont duré trois hivers avec l'annonce d'une dernière phase prévue pour 2023.













1 ■ L'objectif de la phase 1 était de créer un large passage sécurisé et agréable, du Pôle enfance au groupe scolaire, à pied, poussette, trottinette, vélo… En béton désactivé, le revêtement est un mélange de granulés auxquels s'ajoutent des pierres qui rappellent les chemins de forêt. Le bois est présent ainsi que des végétaux méditerranéens, plus résistants.
Terre, végétaux, béton en alternance et sans transition ont été le choix de l'architecte-paysagiste Stéphanie Comby, entre artificiel et naturel.

2 ■ La connection entre le chemin de Tibouren créé en 2019 et la rue F. Mistral était nécessaire avec un giratoire pour les bus. Les difficultés étaient nomnreuses : la voie du Tibouren raide, plusieurs croisements existants et la réduction de la vitesse des véhicules.

3 ■ Des conteneurs semi-enterrés sont entourés de végétation avec l'observation de moins de dépôts sauvages car la forme arrondie ne permet pas de dépôts entre deux containers.

4 ■ La végétation endémique prédomine avec de nombreux arbres apportant de la fraîcheur. L'arrosage est en goutte-à-goutte et sera stoppé d'ici 3 ans car les espèces se suffiront à elles-mêmes. En odeurs de citron, garrigue, eucalyptus…, ce projet est le plus grand chantier végétal réalisé sous le mandat de Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer.
Dans le prolongement du renouvellement de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, en continu inscrit dans la volonté d'un éclairage moins gourmand en énergie et avec des systèmes qui ne perturbent pas la faune.

5 ■ Changement radical devant l'Espace Diamant et le Pôle Enfance avec la création d'un espace réservé aux bus, par code, avec bancs et large trottoir. Pour se faire, un décalage de voirie a été nécessaire ainsi qu'un grignotage du talus. Le foncier de la butte a été cédé par Var Habitat. Désormais, les











enfants accèdent aux écoles, au centre de loisirs et à la crèche en toute sécurité.

6 ■ Devant l'école maternelle, un petit amphithéâtre a été réalisé pour les parents attendant l'heure de sortie des classes.

7 ■ Pour poursuivre le cheminement piéton, le talus a été grignoté contenant une pente tenue par des gabions dans lesquels ont été glissés des végétaux rampants. Posées en décalé, des assises ont pu être créées.

8 ■ Devant l'école élémentaire, un amphithéâtre couvert d'une pergola s'ouvre face à un beau panorama de vignes et du village de Gassin. Des lutrins y sont disposés, utiles pour y poser des documents.

9 ■ Espace vélos : nouveau à la place de l'ancien abri. Demande de l'OT qui prévoit un projet vélo sur la commune.

10 ■ Le parking en bout de rue compte des places supplémentaires dont quatre pour personnes handicapées. L'activité routière et piétonne étant dense à la sortie de l'école, elles ont été disposées en fond de parking qui dessert aussi le point d'appport volontaire et le skate-parc. Les bus s'arrêtent à l'intérieur du parking pour plus de sécurité où des bancs ont été installés. Un dépose-minute a été matérialisé au sol pour les parents pressés.

■ Dates et chiffres

Phase 1 : hiver 2019-2020
Phase 2 : hiver 2020-2021
Phase 3 : hiver 2021-2022
Phase 4 : 2023 (Tennis-La Rotonde)

■ Budget : 2M d'€

Phase 1 : 500 000€
Phase 2 : 600 000€
Phase 3 : 900 000€
Phase 4 : à l'étude

Inauguration des travaux : 22/06/2022 à 12h.



Renforcement de population de la tortue d'Hermann



Les 5 et 13 mai 2022, des dizaines d'individus juvéniles de tortue d'Hermann issues du centre d'élevage conservatoire de la SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux) ont été relâchés aux caps Lardier et Taillat afin de renforcer l'une des dernières populations de France continentale, sévèrement impactée par l'incendie de 2017.

Les menaces

Urbanisation, destruction et fragmentation des habitats, prélèvements illégaux, introduction de tortues exotiques porteuses de maladies sont les raisons de son extinction. Lors des incendies déclarés entre 2017 et 2021, 90% des tortues avaient péri dans le périmètre touché. Les populations vont mettre plusieurs décennies avant de se rétablir naturellement. Face à ce constat, plusieurs organismes nationaux se sont associés afin d'agir : le Conservatoire du littoral, le Parc national de Port-Cros, le Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la SOPTOM. Catherine Huraut, adjointe municipale chargée du développement durable et vice-présidente du conseil d'administration du Parc national de Port-Cros, a assisté aux lâchers de tortues.

Un relâcher exceptionnel

Près d'une centaine de juvéniles a été relâchée entre les caps Taillat et Lardier. *"Sans l'intervention de l'homme, la population était vouée à l'extinction"* explique Concha Agero, directrice adjointe de l'O.F.B. PACA-Corse. *"Le renforcement des populations constitue un moyen de lutter contre le déclin des populations."* De nombreux spécialistes ont répondu à l'appel.

Avis d'experts

Quinze années d'études ont été nécessaires ainsi que des retours d'expériences et des concertations avec le Conseil Scientifique, la DREAL PACA, le Conseil National de la Protection de la Nature, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. S'agissant d'une espèce protégée, ce projet a été autorisé par arrêté préfectoral du 7 février 2022.

Suivi des tortues

Plusieurs d'entre elles ont été équipées d'émetteur VHF et seront suivies quotidiennement durant 2 ans pour connaître leur déplacement et leur capacité à s'adapter à un nouvel environnement. Ce travail servira à réitérer l'opération sur d'autres sites.



Quand la signalétique dynamise la commune

Demandée par les commerçants et usagers de la route parce qu'inexistante, une signalétique informationnelle vient d'être installée sur l'ensemble du territoriale communal. Elle s'inscrit dans la démarche du "Règlement Local de Publicité" et de la charte d'engagement au Parc national de Port-Cros.
Elle répond à un besoin pratique d'orientation mais participe aussi au développement économique de la commune.
La disposition est dictée par l'environnement sur des emplacements estimés judicieux : *"la distance est courte entre la lame et le lieu, montrant que l'usager est dans le périmètre souhaité"* explique Stéphanie Méchin, élue en charge du commerce et de l'économie. Travail collaboratif en cours, il s'étend de la zone artisanale du Gourbenet jusqu'aux plages.

Commune intégrée dans un site préservé, La Croix Valmer a eu une attention particulière *"sur le travail de repérage, l'implantation des panneaux afin d'éviter de dénaturer le paysage tout en gardant une bonne lecture."* La couleur et le style épuré rendent les lames à la fois discrètes et visibles. Elles ont été harmonisées avec les premières évolutions de mobiliers urbain et celles à venir.



"Cette mission que j'ai portée n'est pas finie et s'inscrit de manière concrète dans l'amélioration de notre cadre de vie et de l'économie locale."

Stéphanie Méchin, adjointe municipale en charge des activités économiques et commerciales

Stationnement payant

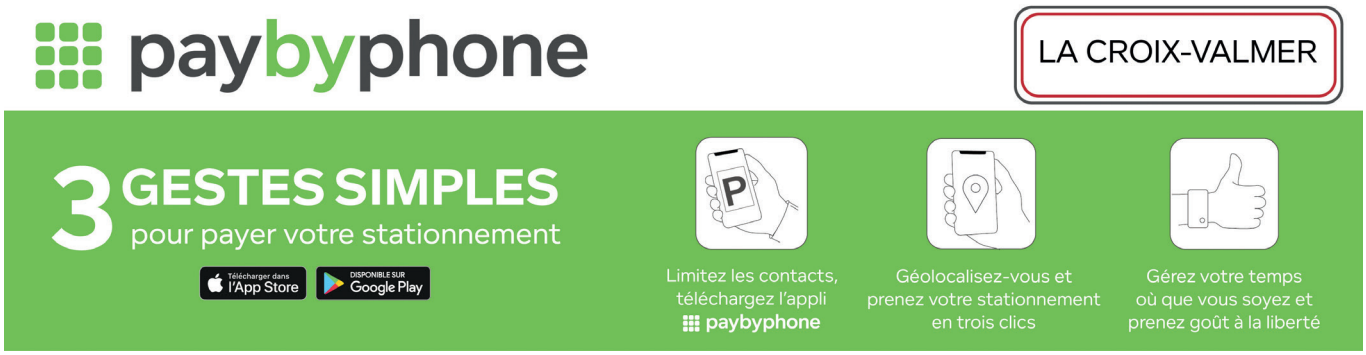
Du 15 juin au 30 septembre 2022, le stationnement est payant sur le littoral et en zone bleue dans le village, de 9h à 19h.

Le paiement s'effectue par horodateurs, par abonnement ou via une application mobile. Les tarifs sont dégressifs : de 0,10€/6 minutes (1€/heure) jusqu'à un forfait post-stationnement s'élevant à 30€ si le stationnement est supérieur à 9h30, afin d'éviter les "véhicules tampons".
Sont compris dans ces modalités les parkings de Gigaro et Débarquement.

Enfin, le parking de La Ricarde prévoit 3€/entrée.

Des **abonnements** sont proposés depuis le 27 mai 2022 pour toute la saison ou 7 jours. Ils sont destinés aux Croisiens, résidents du Golfe de Saint-Tropez et saisonniers et peuvent être souscrits au poste de police municipal.

Informations :
Police municipale
149 rue Louis Martin
Tél. 04 98 12 68 90




Piscine
WC publics
Forum Constantin
Station Air-fit
Salles des fêtes Ch.Voli
Vermeil / Turquoise
Pichoun parc

Navettes

Juin marque le retour des navettes gratuites. En 2022, elles circulent gratuitement, tous les jours, du 18 juin au 18 septembre.
Le service fonctionne de 8h à 20h, non stop, permettant ainsi de circuler entre le village et les plages, sans se soucier du stationnement ni de s'agacer dans la circulation estivale.
Les navettes nocturnes sont également reconduites et empruntent le même circuit de 20h à minuit, à l'occasion de certaines manifestations : le 30/06, les 1, 2, 3, 6, 7, 13, 14, 20, 21, 28 juillet et les 4, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 25 août uniquement.

Deux nouveautés cette année :
• l'implantation d'un terminus "Le Parc" (descente des passagers uniquement)
• l'arrêt "Les Petits Princes" est aménagé de façon à rendre la navette accessible aux personnes à mobilité réduite.



Nouveauté : consignes de plage

La commune s'est dotée de consignes, plage du Débarquement, afin de permettre le stockage de casques, téléphones, petits objets pour profiter de la plage en toute quiétude. À tester !



Festival *Les Anches d'Azur*

Après l'annulation de 2020 et une version 100% Made in France en 2021, "Les Anches d'Azur" sont de retour dans leur format habituel.
Pour son 25e anniversaire, le festival propose quatre soirées d'exception du jeudi 30 juin au dimanche 3 juillet. Au programme : concerts en journée dans le village et en bord de mer et soirées de gala au Forum Constantin.
Mélomanes... à vos agendas avec le programme complet en page 4 et 5.

Informations :
Office de tourisme
287 Rue Louis Martin
Tél. +33 (0)4 94 55 12 12
www.lacroixvalmertourisme.com

Taxe de séjour : rappel

Le service taxe de séjour est joignable par téléphone +33 (0)4 94 55 12 18 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ou par mail lacroixvalmer@taxesejour.fr. Toutes les actus, infos pratiques et votre espace hébergeurs ici.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Et si on vous emmenait en balade ?

Les beaux jours arrivent, le printemps – signe de floraison, de renouveau – nous donne envie de partir sur les chemins de randonnée. Et pourquoi ne pas découvrir ou redécouvrir notre territoire ?



Ce sont 90 km de chemins balisés qui s'offrent désormais à vous sur sept communes du Golfe de Saint-Tropez. Ces chemins vous emmèneront de La Mole à Cogolin, en passant par Sainte-Magdeleine ou encore de Cogolin à La Croix Valmer en passant par la plaine et les Ajusts, etc. Ils vous permettront d'apprécier le patrimoine naturel mais aussi culturel de notre territoire d'exception.

Amoureux de la nature, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à partir à la découverte de ces espaces remarquables ! Renseignez-vous dans votre office de tourisme.

La Communauté de communes a mis en place ces chemins de randonnée intercommunaux dans le but de créer une dynamique hors période estivale et d'offrir à chacun des alternatives pour visiter notre territoire.

Plusieurs types de travaux ont dû être menés pour rendre tous les chemins praticables : débroussaillement, création de marches, remise en état de bâtis patrimoniaux, etc. Au total, 23 conventions ont été signées avec les propriétaires dans le cadre de la mise en place de ces chemins de randonnée.



Informations :
Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
2 rue Blaise-Pascal 83310 Cogolin
04 94 55 70 30
contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

Budget 2022

Le budget principal et les budgets annexes ont été votés lors du conseil municipal du jeudi 24 mars 2022. Les taux des quatre taxes directes communales restent inchangés.



Montant : 27 723 158,75€

Points-clés

Fonctionnement

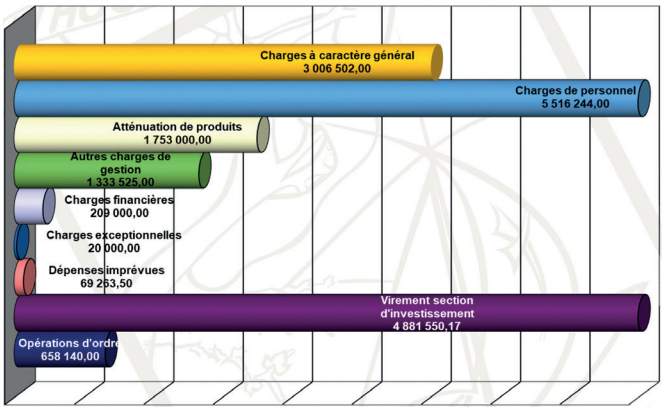
- Une fiscalité stable (taux communaux inchangés)
- Des charges courantes maîtrisées
- Des contraintes liés à la reprise de l'inflation
- Un budget "prudent" en raison de la baisse des dotations de l'État

Investissement

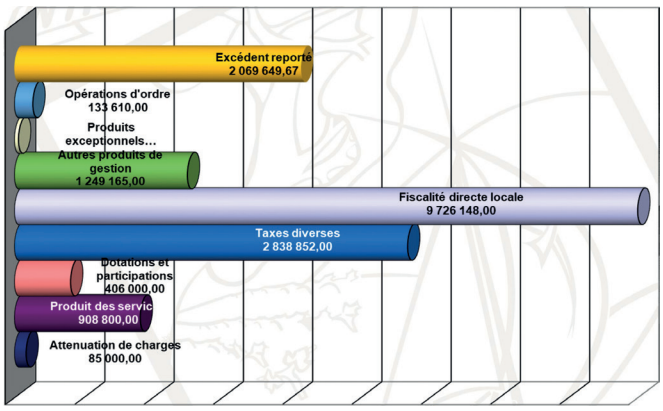
- 5 900 000 € d'investissements directs
- Des projets structurants
- Un endettement maîtrisé
- Un autofinancement important

Fonctionnement : 17 447 224,67 €

- Dépenses réelles : 11 907 534,50€



- Recettes réelles : 15 243 965,00€



Investissement : 10 275 158,75 €

- Jardin du Train des Pignes : 1 769 000€
- Rénovation et chauffage de la piscine : 930 000€
- Travaux à l'E.H.P.A.D. : 656 600€
- Travaux sur la voirie communale : 567 500€
- Requalification paysagère rue Frédéric Mistral (phase 3) : 500 000€
- Travaux éclairage public : 322 500€
- Mise en conformité des bâtiments : 125 000€
- ZAC "Coeur de village" : 100 000€

Budgets annexes

- Assainissement : 3 058 761,71€
- Cimetière : 33 946,91€
- Transports et parkings : 1 189 305,53€
- Logements et habitat : 430 741,84€
- Office de tourisme : 1 069 541,02€

Fiscalité directe locale : taux inchangés

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,40 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,72 %

Consulter la totalité du budget : www.lacroixvalmer.fr/Budget-2022











Unissons nos différences

Journée festive, exposition-photos intra et extra-muros, tables rondes, ateliers cuisine et en salle professionnalisés, jeux paralympiques, rencontres de professionnels... résument les multiples actions organisées par le Pôle Générations du 2 au 7 mai 2022 en faveur du handicap. Rendez-vous en 2023 !













Villa Louise



Sertie dans une luxuriante végétation, balayant du Cap Lardier à Porquerolles les camaïeux bleu-vert de la Méditerranée, la Villa Louise, dotée d'une saga peu ordinaire est un extraordinaire bijou de notre commune.

■ La légende

Il y a un siècle, une curieuse histoire se racontait dans le hameau de La Croix : c'est le kaiser Guillaume 1er* qui aurait fait construire cette villa pour sa fille Louise de Prusse. Toutefois, aucune trace, aucun lien, ne relient le kaiser au hameau de La Croix et rien n'a jamais permis d'accréditer cette curieuse légende.



■ La saga Rouyer-Warnier

Les Origines du Domaine

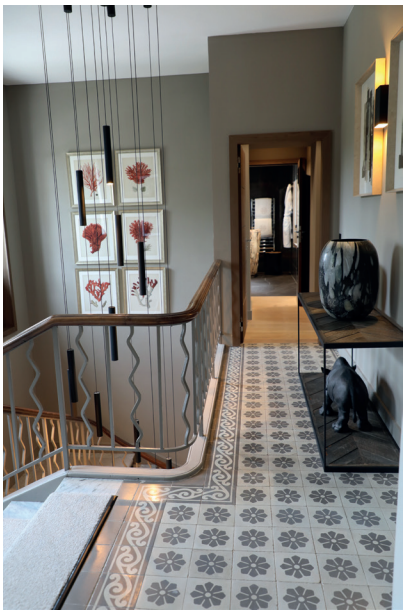
C'est en mars 1912 qu'une grande famille Rémoise, les Rouyer-Warnier**, achète au Vergeron, les premiers terrains de la propriété. Entre 1912 et 1921*** M. Louis Rouyer important commerçant dans le textile et sa femme, Mme Louise Warnier vont simultanément faire construire leur villa et acquérir tout autour, 11 parcelles couvrant 9,5 ha.

La "Villa Louise"

Cadastre Napoléonien, cadastres de Gassin, actes notariés... il n'existe malheureusement aucune précision, aucune date de construction de cette majestueuse résidence. Toutefois, en 1925, l'acte de donation de la propriété, notifie que M. et Mme Rouyer-Warnier sont propriétaires des ***"bâtiments pour les avoir fait élever eux-mêmes, de leurs deniers personnels..."***







Entre terre et mer, suspendue à une colline arborée de pins, mimosas, palmiers, oliviers, arbousiers, agrumes... La Villa Louise, prénom de ses propriétaires, est une magnifique résidence qui fascine par sa beauté et son architecture exceptionnelle.

Construite en pierre sur sous-sol, elle compte trois niveaux (rez-de-chaussée et deux étages) couvrant plus de 1 000 m^2 qui séduisent par l'harmonie des volumes, l'élégante proportion des ailes et terrasses rythmées de balcons à balustres et de colonnes. De l'inspiration "Renaissance", elle a les principes d'équilibre, les trouvailles et ornements comme les têtes de femmes incrustées sur les façades avant et arrière et les curieuses fenêtres.

Authentique joyau, elle est magnifique, unique !

■ La donation pour la "Fondation Rémoise Rouyer-Warnier"

Le 06/10/1925, M. et M^{me} Rouyer-Warnier font don de l'intégralité de la propriété "Villa Louise"**** aux Hospices Civils de Lyon (HCL) qui devront impérativement respecter les clauses suivantes : *"créer un Préventorium qui sera dénommé Fondation Rémoise Rouyer-Warnier qui devra...*

... prendre en charge et soigner gratuitement les enfants, de santé déficiente, âgés de 6 à 15 ans, issus de familles modestes,

... accueillir sur dossier médical, pour ¾ les enfants originaires de Reims et sa région et pour ¼ les enfants originaires de Lyon..."

■ Évolution de la fondation

La fondation fonctionnera dès 1925, gérée et administrée par les HCL. L'importante équipe médicale travaillera aussi en partenariat avec l'hôpital R. Sabran de Giens. De nombreux Croisiens travailleront à "La Villa Louise" et histoires, anecdotes, souvenirs restent vivaces dans ces familles (Giraudo, Veylon...).
Arrêtée pendant la guerre, elle retrouvera ensuite une activité d'aérium jusqu'en 1972 puis, à compter de 1973 de classes verte et enfin de colonies de vacances.
Ne pouvant assumer financièrement les nouvelles mises aux normes, les HCL devront vendre le domaine.

■ Aujourd'hui

Depuis 2016, le "Domaine Louise" appartient à la SARL Gerco qui a réussi une somptueuse restauration de la propriété tout en respectant son passé architectural, en préservant son authenticité et son environnement. Destinées à l'hôtellerie de luxe et à la location de prestige, cinq remarquables villas (France, Reine, Grâce, Victoire, Mathilde), disséminées sur 11 ha, encadrent maintenant l'incroyable "Villa Louise", boulevard du Littoral.

Brigitte Rinaudo-Pineau, conseillère municipale déléguée à l'histoire et au patrimoine.

** Guillaume 1er (1797-1888) Empereur d'Allemagne en 1871*
*** Louis Rouyer (1846-1931) épouse le 12/11/1874 M^{me} louise WARNIER*
**** Acquisitions des parcelles et biens en 1912, 1913, 1914, 1916, 1917, 1921*
***** "Don de la propriété villa Louise" quartier du Vergeron-La Croix, commune de Gassin, comprenant terrains, jardins, bois, vignes, fleurs, villa, garage, château d'eau, maison de jardinier...*

Sources : cadastres, archives, actes notariés.

La Parole de la majorité

Chers concitoyens Croisiens,

Au moment où débute la saison estivale, jamais sans doute le rôle des élus municipaux n'avait été aussi important et prenant ! Après deux années marquées par les conséquences de l'épidémie de Covid19 dans notre vie quotidienne et dans la vie municipale, le mouvement a repris depuis plusieurs mois, avec de gros dossiers au programme pour gérer la commune aujourd'hui et surtout demain. Car si notre rôle est de veiller à la bonne marche des services publics au fil des jours, il est aussi d'anticiper et de dessiner le futur de La Croix Valmer pour les décennies qui viennent. C'est pour cela que nous avons lancé le projet Cœur de village qui devrait s'accélérer dans les prochains mois, tout comme les projets que nous avions présentés dans notre projet de mandat lors de la dernière campagne électorale.
Travaux à la piscine pour une ouverture plus large, aménagement du nouveau quartier autour de l'école, préservation et mise en valeur de l'environnement en bord de mer, renforcement de la sécurité avec la vidéo protection, développement des événements et des actions visant à raffermir le lien entre tous et le vivre ensemble : voici quelques-unes des missions prioritaires auxquelles nous consacrons notre temps.



Si nous avons tous ensemble choisi d'être candidats puis élus pour contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne dans notre commune, au bénéfice de tous ses habitants, il faut reconnaître que la mission d'élu local devient de plus en plus complexe. Nos actions souffrent de normes et de barrières administratives qui n'ont cessé de se renforcer ces dernières années, avec deux conséquences majeures : une lenteur dans le montage des projets avec des attentes de plusieurs mois pour qu'un service de l'Etat finisse par donner son avis et une autonomie de décision des élus locaux de plus en plus réduite. Le pouvoir des maires, renforcé à l'époque des lois de décentralisation des années 80, n'a cessé d'être raboté, nous donnant l'impression un peu amère de subir plus que d'agir.

Nous sommes très loin hélas de la simplification administrative vantée ici ou là mais que nous ne voyons jamais venir. Si nous évoquons tout cela aujourd'hui, loin de nous l'idée de se décourager ou de renoncer à des projets vitaux pour l'avenir de la commune. Au contraire, dans l'adversité, notre volonté est décuplée pour prouver aux technocrates éloignés de nos réalités que les élus locaux ont toujours la capacité de se battre pour faire avancer des projets d'intérêt public. Nous savons pouvoir compter sur vous, chers amis croisiens : notre mandat d'élus de proximité nous permet d'être en contact permanent avec vous et d'essayer de répondre à vos préoccupations du mieux que nous pouvons.

À La Croix Valmer règne une ambiance de paix et d'unité. Nous pouvons aussi compter sur l'opposition constructive des élus minoritaires qu'il faut saluer pour leur implication dans les dossiers municipaux.
Il nous reste maintenant à poursuivre les actions pour lesquelles vous nous avez accordé votre confiance il y a deux ans. Soyez certains que nous y parviendrons !

La Parole de l'opposition

■ Tous unis pour La Croix Valmer

Bien chers Croisiennes et Croisiens,

Résolument tournés vers l'avenir, nous choisissons d'intervenir à cette gazette avec optimisme :

. C'est avec un plaisir non dissimulé que nous avons appris dans la presse locale et sur les réseaux sociaux l'installation du Docteur Geneviève LECAT, qui désormais vient renforcer l'équipe médicale de LA CROIX VALMER.
Nous lui souhaitons la bienvenue.



. Après deux longues années de crise sanitaire et malgré les événements dramatiques se déroulant tout proche de nous, nous vous souhaitons un bel été.

Nous formulons le souhait que la belle saison nous rende un peu de légèreté et de convivialité.

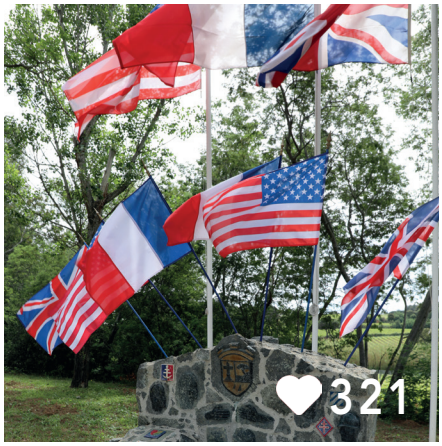
Nous nous retrouverons dans quelques mois.

Bien à vous tous.

Marie-Françoise CASADEI - Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL - Catherine BRUNETTO



L'Insta à La Croix Valmer



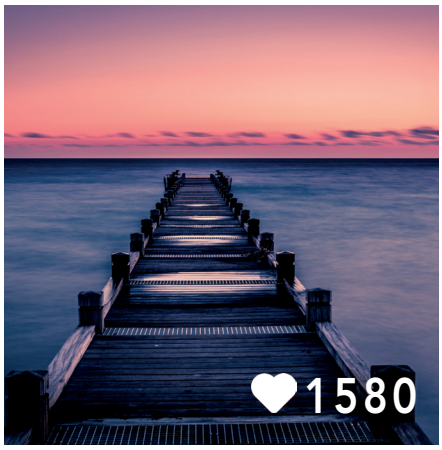




















Suivez-nous sur :
ville_de_la_croix_valmer

Et retrouver La Croix Valmer
aussi sur :



Marchés de Provence

Piétonnisation de la rue Louis Martin :
. Dimanche de 9h30 à 15h du 28/05 au 18/09/2022
. Jeudi de 14h à 0h30 du 30/06 au 01/09/2022

Campagnes de communication pour préserver notre environnement

Ils sont dans le village, sur les plages et rentrent dans les jardins. Pourquoi les sangliers ne restent-ils pas dans les bois ? Car **des dépôts de nourriture sont laissés au sol par des particuliers** pensant qu'en les nourissant, ils les aident à survivre.
Le nourrissage et la distribution d'aliments de toutes natures destinés aux sangliers dans le milieu naturel, urbain et périurbain sont strictement interdits dans le département du Var.
Toute personne contrevenant à ces dispositions est passible d'une amende allant jusqu'à 450€.







Pour sensibiliser les Croisiens et les visiteurs, la commune diffuse plusieurs messages au sein d'une campagne déployée **sur les plages et à proximité des points d'apport volontaire.** Conçue sur panneaux, elle vise plus particulièrement les petits gestes pour "préserver notre environnement". Par des slogans, les dispositifs engagés sur La Croix Valmer sont rappelés comme le "Zéro déchet plastique" et le recyclage par le tri sélectif.



État civil

Naissances

Elaïa Torrente
le 15 octobre 2021

Victoria Madeira-Lecca
le 29 octobre 2021

Elio Mancosu
le 5 novembre 2021

Esmée Marragonis
le 17 novembre 2021

Sasha Sferrazza
le 11 décembre 2021

Meïli Krich
le 14 décembre 2021

Pia Rousseau
le 19 janvier 2022

Alba Morchoisne
le 30 janvier 2022

Chiara Ovan
le 7 février 2022

Rania Kreïmi
le 9 février 2022

Mattia Sutera
le 25 mars 2022

Samuel Bouzaien
le 1er avril 2022

Théa Granger
le 12 avril 2022

Mariages

Eric Rizzo et
Leytissa Barbier
le 6 mars 2021

Edward Pitcher et
Clotilde Deneve
le 18 février 2022

Damiano Sazotto et
Anush Sargsyan
le 19 mars 2022

Clément Torrente et
Kyra Di Cato
le 2 avril 2022

Matieu Mougin et
Mathilde Lebée
le 16 avril 2022

Gilles Stenger et
Marion Thomassin
le 20 avril 2022

Noël Vincent et
Christelle Tourman
le 30 avril 2022

Mickaël Pélissier et
Élodie Sferrazza
le 7 mai 2022

Corentin Pangaud et
Clotilde Izabelle
le 28 mai 2022

Patrick Farouault et
Elisabeth Ribeiro
le 28 mai 2022

Philippe Sourisse et
Delphine Petitcuenot
le 28 mai 2022

P.A.C.S.

Adrien Dechaud et
Stéphanie Schenrey
le 22 décembre 2021

Régis Lefbvre et
Isabelle Hutin
le 22 mars 2022

Décès

Robert Noireaux
le 19 novembre 2021

Séverine Bernard
le 22 novembre 2021

Monique Rouzière
née Jovin
le 26 novembre 2021

Jeannine Dalmasso
née Bonnable
le 27 novembre 2021

Michel Raggi
le 6 décembre 2021

Alexandre Porcheron
le 20 décembre 2021

Bernard Buschiazzo
le 22 décembre 2021

Oreste Fontana
le 3 janvier 2022

Marie-Thérèse Sion
née Chevaucherie
le 10 janvier 2022

Gisèle Rooryck
née Laurent
le 14 janvier 2021

Michel Boulanger
le 13 janvier 2022

Marthe Rousselle
née Dole
le 15 janvier 2022

Angèle Guichonnet
née Massafero
le 22 Janvier 2022

Lucetje Parent
née Sire
le 28 janvier 2022

Françoise Frayssinet
le 5 février 2022

Jean-Pierre Barbery
le 10 février 2022

Gilbert Bellati
le 15 février 2022

Marcel Michalik
le 2 mars 2022

Simonne Menasce
née Delhommeau
le 6 mars 2022

Roger Durant
le 11 mars 2022

Jean-Paul Fatticioni
le 18 mars 2022

Josiane Fister
née Boulet
le 18 mars 2022

Simone Louvot
née Huven
le 20 mars 2022

Franck Maréchal
le 25 mars 2022

Françoise Genoud
née Roland
le 13 avril 2022

Claude Mixhaliat
née Tissot
le 16 avril 2022

Maurice Plesen
le 18 avril 2022

Jeanne Robert
née Zoeller
le 5 mai 2022



Rendez-vous avec le maire

04 94 55 13 13

LA CROIX VALMER A D'INCROYABLES TALENTS

PHOTOGRAPHIE
MUSIQUE
BRODERIE
PEINTURE
SCULPTURE
BIJOUX
BOIS
SCRAPBOOKING
CINÉMA
COUTURE

EXPOSITION VILLA TURQUOISE

DU 21/06 AU 30/09/2022

ENTRÉE LIBRE MARDI, VENDREDI 17H À 19H
ET MERCREDI, JEUDI, DIMANCHE 10H30 À 12H30



LA CROIX VALMER
Une qualité de vie
Station Classée de tourisme
Label TERRITOIRE DURABLE UNE COP D'AVANCE
AGENDA 21 LOCAL FRANCE
La Croix Valmer Parc national de Port-Cros

WWW.LACROIXVALMER.FR - 04 94 55 13 13